COMMISSION JEUNE – COMITÉ DE CÔTE D'OR

Réunion du 27 juin 2023

Étaient présents :

Ludovic BAUDEMENT – co-président
Tatiana RATEAU – co-présidente
Dominique CUSANNO
Pascal CUSANNO
Fabrice JACOB
Virginie JACOB
Christophe MARTIN
Alain VORILLION

Les différents points suivants ont été abordés.

1. Bilan des championnats jeunes

- Championnats départementaux (tête à tête et doublette) ;

Bilan des championnats positifs. Taux de participation avoisinant les 75% de jeunes licenciés :

  - Tête à tête => 47 joueurs soit 76%
  - Doublette => 46 joueurs soit 74%
  - Triplette => 45 joueurs soit 73%

- Championnat régional BFC Triplettes jeunes

Le championnat régional triplette jeune a eu lieu dimanche 28 mai 2023 à Orchamps-Vennes (25) et se déroulait en système swiss.

  - Les équipes minimes ont gagné 1 partie sur 3 et ne se qualifie pas pour les phases finales ;
  - L'équipe cadette a gagné 1 partie sur 3 et ne se qualifie pas pour les phases finales ;
  - Les équipes juniors ont gagné 2 parties sur 3 puis chutent toutes les 2 en ½ finale

Les équipes juniors sont qualifiées pour le championnat de France qui aura lieu à Nevers les 19-20 août 2023 :

- JACOB Gabriel, HENRIOT Louis, MARTIN Bastien de l'entente PETANQUE LA VIOLETTE / LA BOULE SEDELOCIENNE
- REVERCHON Lubin, MICHAUD Thomas, MOSSON Léandre de la PETANQUE DE NUITS

2. CDC Jeunes

Les CDC jeunes se sont déroulés de la manière suivante :

- Juniors les 20&21 mai 2023 à Beaune (21)

4 équipes (3 CD21 et 1 CD71)

Bonne organisation de la journée, bien reçu par le club de Beaune.

Classement :

1. Entente Beaune – Saulieu
2. Entente Beaune – Nolay
3. Entente Quetigny – Genlis – Marsannay – Précy – Genay
4. Chagny

Les 2 premières équipes sont qualifiées pour le CRC qui aura lieu les 23&24 septembre 2023 à Port sur Saône (70).

- Minimes le 3 juin 2023 à Autun (71)

Trois Equipes (2 CD21 et 1 CD71)

Bonne organisation et bonne réception de la part du club d'Autun.

Classement :

1. Bourbon Lancy
2. Beaune 1
3. Beaune 2

Les 2 premières équipes sont qualifiées pour le CRC qui aura lieu les 23&24 septembre 2023 à Port sur Saône (70)

3. Sélection départementale jeunes

Elle aura lieu le 9 septembre 2023 à Beaune à partir de 9h.

Ludovic se rendra à Beaune vendredi 8 septembre 2023 afin de faire une formation accélérée à Virginie et Tatiana concernant la notation au vue de l'organisation de la sélection.

La sélection se fera sur une base de 24 joueurs. Chaque club pourra proposer les jeunes qu'il souhaite voir effectuer cette journée avec comme objectif une qualification pour la sélection régionale.

Si le nombre de joueurs dépasse 24, les responsables de commission, Tatiana et Ludovic, feront une sélection basée sur les résultats des jeunes durant les championnats et les ateliers de tir et point effectué.

Les clubs ont reçu un mail leur demandant de proposer leurs joueurs. Réponse demandée avant le 31 juillet et réponse définitive sur la liste des sélectionnés avant le 15 août de la part de Tatiana et Ludovic.

Pour rappel, la sélection régionale se tiendra le 30 septembre et 1er octobre 2023 à Arc les Gray.

4. Marathon jeunes

Le marathon jeune aura lieu le samedi 11 novembre 2023.

L'affiche sera réalisée par Ludovic, en insérant les logos CD21, BFC et Championnat du monde.

Coté organisation, le marathon est basé sur 72 équipes avec 3 rotations pour les repas de midi.

Ludovic doit se renseigner sur la dotation donnée par la région BFC pour l'organisation de cette compétition.

5. Autres points

- Les tenues de la commission jeune ont été reçues partiellement. Les maillots sont partis en brodage chez notre prestataire SportCom.

- Alain fait part à l'assemblée des futures actions qui seront à mener dans les écoles en vue de la promotion du championnat du monde 2024. Beaucoup d'actions seront prévues, en lien avec une agence de communication.

- Effectifs jeunes au 27 juin 2023 : 31 Juniors / 14 Cadets / 11 Minimes / 7 Benjamins ;

Pour la commission jeune,

Tatiana Rateau Ludovic Baudement

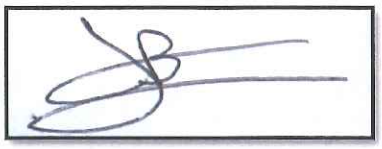

1/ secteur.

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX 2024

Dates	Catégorie
30 et 31 Mars 2024	Doublette Sénior Jeu Provençal
6 et 7 Avril	Triplette Sénior Masculin Triplette Sénior Féminin
13 et 14 Avril	Tête à Tête Sénior Masculin Doublette Sénior Féminin
17 et 18 Avril	Triplette Vétérans
20 et 21 Avril	Doublette Sénior Mixte
27 et 28 Avril	Triplette Sénior Jeu Provençal
4 et 5 Mai	Triplette Sénior Promotion
8 et 9 Mai	Triplette Sénior Mixte
11 et 12 Mai	Doublette Sénior Masculin Tête à Tête Sénior Féminin

Compte rendu CDC open 2023

95 équipes inscrites

1 inscription reçue en retard (pétanque des loups) non prise en compte – il y a eu 2 rappels par mail de notre secrétaire

1 forfait général (Fenay 4) – erreur dans le nombre d'équipes à inscrire par le club

Elite Gr A : 1er USCVL 1

Fenay 2 – forfait général (4 dernières journées) redescend en **D3 ?**

Marsannay 2 éventuellement convoqué pour match de maintien

Elite Gr B : 1er Quetigny 2

Marsannay 3 descend en D1

Nolay 1 éventuellement convoqué pour match de maintien

USCVL 1 ET Quetigny 2 à convoquer pour la finale élite

D1 Gr A : 1er Cochonnet du serein 1 – 2ème USCVL 2 montée en division élite

Comblanchien 1 descend en D2

D1 Gr B : 1er Plombières 1 – 2ème Savouges 1 montée en division élite

Fontaine 1 descend en D2

Suite au forfait de Général de Fenay 2, Fenay 3 est relégué en **D3**

Cochonnet du serein 1 et Plombières 1 à convoquer pour la finale D1

D2 Gr A : 1er Genlis 3 monte en D1 / Auxonne 2 descend en D3

D2 Gr B : 1er Saint Apollinaire 1 monte en D1 / Saint Rémi 2 descend en D3

D2 Gr C : 1er Boule centrale 1 monte en D1 / PCSN descend en D3

D2 Gr D : 1er Plombières 2 monte en D1 / Fenay 4 (forfait général) descend en D3

Genlis 3 - Saint Apollinaire 1 - Boule centrale 1 et Plombières 2 à convoquer pour les ½ finales

D3 Gr A : 1er Boules des potiers 1

D3 Gr B : 1er Aignay le duc 2

D3 Gr C : 1er Clenay 2

D3 Gr D : 1er Beaune 2

Ces quatre équipes montent en D2 et sont à convoquer pour les ½ finales

FORFAITS

Concernant les forfaits il y a dans le règlement fédéral des choses qui m'interpellent – je joins les articles correspondants et vous laisse le soin de les lires et nous étudieront cela le 17 aout.

A voir ce jour là les cas suivants : Fenay 2 –Fenay 3 - Fenay 4 – Montbard 2 – Cochonnet du lac 3 – Pétanque de Nuits 2

Compte rendu CDC féminin 2023

22 équipes inscrites

D1 : 1ère - Marsannay 1 monte en CRC / Fontaine 1 descend en D2

D2 Gr A : 1ère – Is Sur Tille – monte en D1

D2 Gr B : 1ère – Plombières 1 – monte en D1

Is Sur Tille et Plombières 1 à convoquer pour la finale D2 féminine

Compte rendu CDC vétérans 2023

55 équipes inscrites

Division Elite : 1er Dijon drapeau 1 – participera au CRC / Fenay 1 et Chatillon 1 descendent en D1

D1 Gr A : 1er Sainte Colombe 1 monte en division élite / St Rémy 1 et Fontaine 1 descendent en D2

D1 Gr B : 1er Quetigny 1 monte en division élite / Fontaine 2 et Saulieu 1 descendent en D2

D2 Gr A : 1er Genlis 1 monte en D1

D2 Gr B : 1er Beaune 2 monte en D1

D2 Gr C : 1er Lac 1 monte en D1

D2 Gr D : 1er USCVL 2 monte en D1

Suite aux phases finales qui se sont déroulées à Genlis

Sainte Colombe est champion 2023 en D1

Genlis est champion 2023 en D2

Règlements Forfait

15.2 - **Amendes pour forfaits** : Les sommes indiquées ci-dessous s'appliquent pour le CNC et sont des maximas à ne pas dépasser pour les niveaux départementaux CDC et régionaux CRC. Les montants des amendes doivent être votés en Assemblées Générales Départementales et Régionales et reprises aux Règlements Intérieurs de ces instances.
Premier forfait : amende de 100€ pour un match soit 200€ pour une journée à 2 matchs et 300€ pour une journée à 3 matchs. L'abandon en cours de journée ou de match équivaut à un forfait équivalent avec application des amendes relatives.
Forfait général avant le début de la compétition soit après la publication du tirage et du calendrier des rencontres : une amende maximale de 400€ en CDC, 600€ en CRC et 1000€ en CNC.
Forfait général en cours de compétition : amende maximale CDC 400 €, CRC 1000 € et 2000 € en CNC .Les amendes d'un premier forfait ne sont pas cumulables avec l'amende du forfait général. Les mêmes montants que celui d'un forfait général en cours de compétition sont appliqués en cas de non-participation à une phase finale du championnat CDC, CRC ou CNC et avec application éventuelle de sanctions sportives.
15.3 - **Forfait général** : Le forfait général est prononcé soit : - suite à un courrier du président du Club au référent du comité de pilotage concerné - automatiquement après l'absence d'une équipe lors de 2 journées, consécutives ou pas. Une journée se définit par un week-end où il peut se dérouler 1, 2 ou 3 rencontres.

COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

REUNION DU COMITE REGIONAL

Le 22 juillet 2023 à Auxerre

Présents : Ludovic Baudement, Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Gwenaël Cheveau, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Robert Dutronc, Philippe Gherardi, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Jean Pierre Marenghi, Christine Maujonnet, Amar Meziani, Christian Perraudin, Alain Vorillion, Mireille Vorillion, Christian Berthet, Robert Maujonnet, Julien Maraux.

Absents excusés : Mickaël Dumeige, Chantal Frachebois, Joseph Illana, Emilie Maraux, Sandrine Tarbes.

Le Président Robert Dutronc ouvre la séance en confirmant la participation du Président Michel Le Bot à notre assemblée à un moment donné. Il entend bien la requête de certains qui, tout en reconnaissant qu'une réunion à la faveur d'un championnat de France permet le gain d'un déplacement, se trouvent gênés dans leur mission de délégation de leur équipe.

Les championnats régionaux 2023 :

Les différentes annotations :

- Le Championnat de Tir de précision à Essert (90) : Gwenaël concède que l'organisation a connu quelques ratés (son déroulement, espacement entre les jeux). Il pointe la déficience de l'arbitrage dans ce genre de compétition, avec des arbitres peu habitués il est vrai à l'exercice, et souhaiterait qu'une remise à niveau leur soit proposée. Il reconnaît aussi le peu de qualité des repas.

- Les championnats à Marzy : méthode du déroulement : 1 jeu sur deux occupé. Restauration de bonne qualité. Organisation très correcte.

- Les championnats à Orchamps-Vennes (25) : organisation très correcte, mais trop lourde à assumer selon Jean Pierre, avec la gestion de cinq championnats en 3 jours. Foule trop nombreuse à gérer. Restauration de bonne qualité.

- Les championnats des Jeux provençaux, à St Claude et Champagnole (39): Paulo souligne les répercussions financières lourdes qu'ont représenté l'apport de gravier (700€), la location de toilettes sèches (800€)... et l'absence préjudiciable de 6 équipes à St Claude et de 2 à Champagnole.

COMITE REGIONAL BFC Boulodrome du Val d'Amour, Rue des Erables, 39380 Mont sous Vaudrey 03 84 72 49 32

Les CD candidats à l'organisation des chpts 2024 s'exprimeront à la réunion d'octobre.

Les jeunes :

Le CTFR Julien Maraux fait le compte-rendu de toutes ses actions menées avec l'USEP et l'UNSS, et à mener (ex : en vue du chpt du monde à Dijon) et fait le bilan de l'effectif jeunes. Il évoque le CRE, les sélections ainsi que les formations BF1,BF2, arbitres (dates et lieux). De l'avis général, Bans, Siège du CR BFC, de par ses commodités, est le lieu tout indiqué.

Le compte-rendu complet de Julien est en annexe du présent PV.

- En vue de la sélection régionale à Arc les Gray (30 septembre/1er octobre 2023), Julien demande que chaque CD de lui fournisse sa sélection de jeunes avant le 12 septembre.

- 4 regroupements jeunes prévus pour 2024 : il reste une date à préciser et deux lieux.

Février : Dijon, avril : Besançon, octobre : à décider.

Les candidats à la réception des 2 regroupements non fixés devront être connus pour la réunion du CR BFC du 14 octobre.

Julien demande aux CD de lui fournir leurs listes d'éducateurs actifs, pour ainsi établir une liste de référents actifs.

Le CDC jeunes 2024: 21 et 22 septembre.

Le Chpt de France jeunes 2024 aura lieu à Pontarlier les 13 et 14 juillet.

Le Marathon jeunes 2023 : le CD 21 l'organise le samedi 11 novembre.

Le chpt de France jeunes 2023 à Nevers :

« Pour ce qui me concerne, les réservations hôtelières sont faites », mais Robert Maujonnet déplore le nombre de repas à la charge du CD58 que lui impose cette organisation du chpt de France. Le Président Michel Le Bot parle alors des subsides dédiés à l'évènement par la Fédération...

Pour sa part, le Comité Régional reste fixé sur sa participation à hauteur de 500€.

L'équipe cadets de la Réunion venant de déclarer forfait, Robert Maujonnet est invité à assurer son remplacement par une équipe du CD58.

Commission de discipline :

Le Président Robert Dutronc sollicitera de nouveau Michel Poggi pour une journée de formation en décembre, à Bans.

Les contrôles d'alcoolémie :

Le Président Michel Le Bot en affirme toute leur valeur, comme moyen de prévention, mais aussi de dissuasion. Ils sont donc à généraliser. Il met en garde les Présidents (Régions, CD, clubs) qui ne feraient respecter ni les directives réglementaires prévues au Code du sport et au Code de la santé publique, ni les règles dictées par la Fédération sur la vente d'alcool. Il rappelle que dans les buvettes ou

espaces VIP, la vente d'alcool fort, c'est-à-dire en dehors des catégories 1 et 3, expose à une amende de 75000€ et 3 ans d'emprisonnement. Et en cas d'incident, la responsabilité des dirigeants est engagée, d'où la précaution et le devoir des Présidents d'informer et de prévenir par courrier ou courriel les organisateurs de tous types de chpts ou de Coupes de France, CDC, CRC, ou toute compétition susceptible d'être soumise à un contrôle d'alcoolémie.

Les statuts : à partir de 2024 : le Président Michel Le Bot avise que les statuts seront à aménager : parité intégrale hommes/femmes à la FFPJP. Pour les Régions, ce sera pour 2028. Les CD ne sont pas soumis au principe, mais le quota féminin (25 % au moins) en fonction de l'effectif féminin reste de mise (ce qui peut supposer des postes vacants).

Elections fédérales : 50 % des voix des CD, 50 % des voix des clubs, avec l'obligation d'être présents.

Déclaration de 3 collèges à la haute autorité publique : ils seront composés de sportifs de haut niveau, d'arbitres, d'éducateurs.

Le chpt de France de Tir de précision : là aussi, les statuts sont à réviser pour effet au 1er janvier 2024 afin de préserver la délégation de service public permettant la tenue de championnats de France.

Le nombre des participants ne pourrait dépasser 40, la qualification passant par le filtre logique de la Région.

A voir la gestion par les CD (tout les licenciés tirent ? sur quelles bases, au quota des licences par CD ?). Il s'agira d'établir éventuellement un règlement exclusif pour cette discipline.

Le certificat médical :

Le Ministère des Sports et de de la Santé ainsi que la Commission Nationale médicale ont décidé que désormais le certificat médical ne sera plus exigé pour établir la licence dès 2024 : il sera supprimé au 1er décembre 2023.

Info/questions diverses :

- Retour au Congrès National d'Evian : Paulo témoigne de la pertinence des différents ateliers : cependant, à l'avenir une meilleure interactivité est souhaitée, en prévoyant des salles plus spacieuses. Il confie aussi que le calendrier 2024 fait l'unanimité au sein de la Région.

- CRC vétérans : examiner dès octobre la possibilité de le formuler comme le CRC open ou féminin.

Dates 2023 :

- Prochaine réunion du CR BFC : samedi 14 octobre à Frotey-lès-Vesoul.
- Marathon jeunes : samedi 11 novembre à Dijon.
- Trophée Michèle Lega : dimanche 26 novembre à Vesoul.
- AG du CR BFC : samedi 2 décembre à Frotey-lès-Vesoul.

Principales dates 2024 :

- Trophée Michèle Lega : qualifications samedi 15 et dimanche 16 juin , phase finale régionale le dimanche 24 novembre à Vesoul.

- 13 et 14 juillet : chpt de France jeunes à Pontarlier.

- Finale CRC vétérans : 18 et 19 septembre.

- CRC provençal : 21 et 22 septembre.

- CRC jeunes : 21 et 22 septembre.

- CRC open et féminin : 5 et 6 octobre.
19 et 20 octobre.

- Réunion CR BFC : samedi 12 octobre.

- AG des CD : samedi 23 novembre, sauf CD 21(chpt du monde) et CD90 (Congrès national).

- Championnat du monde : 5 au 8 décembre à Dijon.

- AG du CR BFC : dimanche 15 décembre à Nevers.

- Congrès National : 20 et 21 décembre.

Séance levée à 16h30.

Le Secrétaire Général du CR BFC
Christian PERRAUDIN

Le Président du CR BFC
Robert DUTRONC